

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : CONDITION PRÉALABLE

Il est précisé que les présentes Conditions Générales régissent l'utilisation du site <http://www.netcorrespondance.com>, ainsi que les prestations payantes proposées sur ce site (ci-après, « Prestations proposées »). Ces conditions annulent et remplacent toutes Conditions Générales antérieures et s'appliquent à l'exclusion de tout autre document. « Le Client » et « l'Utilisateur » représentent la même personne morale et le site Netcorrespondance.com désigne le site Internet support des prestations proposées. L'utilisation des Services est subordonnée au respect des présentes Conditions Générales. Le service est accessible dès le jour de l'inscription en ligne. Les tarifs sont de même accessibles lors de l'inscription. Cependant le Client est invité à renvoyer l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation dans un délai de quinze (15) jours au siège de TrustMission à dater de sa réception, le défaut de retour entraîne une authentification non vérifiée de l'Utilisateur (Cf. article 5 des CGU). L'authentification devient forte dès lors que TrustMission reçoit les documents d'enregistrement précisés dans l'article 5 des CGU. Toute utilisation des Services emporte l'acceptation des présentes Conditions Générales dans leur version actualisée. TrustMission recommande donc au Client de lire régulièrement ces dernières, publiées sur le site, dès lors qu'il est réputé les avoir acceptées à chaque nouvelle connexion aux Services. TrustMission se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales moyennant un préavis de trente (30) jours. Les Conditions Générales modifiées entreront en vigueur à compter de leur mise en ligne sur le site Netcorrespondance.com. L'usage d'un certificat de niveaux 2 ou 3 pourra être envisagé sous certaines conditions.

Article 2 : AVERTISSEMENT

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des services proposés par Netcorrespondance.com sur le site <http://www.netcorrespondance.com>. Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires de Netcorrespondance.com lui permettant de prendre connaissance de l'offre de Netcorrespondance.com et des conséquences en résultant.

Article 3 : GARANTIE DE TRUSTMISSION

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, il est expressément convenu que Netcorrespondance.com est soumis à une obligation de moyens. En conséquence TrustMission mettra en œuvre toutes les diligences requises afin de limiter les risques liés aux intrusions, piratages, existence de virus sur son serveur. TrustMission sécurise au maximum le contenu dudit site, notamment en termes de confidentialité et d'intégrité. Dans la mesure où Internet est un réseau ouvert, sensible à un certain nombre de risques, TrustMission ne saurait s'engager sur une garantie d'accès et de disponibilité de service illimitée. TrustMission et ses Utilisateurs déclarent être conscients de ces risques et les accepter.

Article 4 : LIMITATIONS DE GARANTIE DE TRUSTMISSION

La responsabilité de TrustMission ne peut en aucun cas être recherchée, à quelque titre que ce soit, pour tout préjudice direct ou indirect subis ou encourus par l'Utilisateur du fait du service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com), tels que notamment perte d'informations, de temps machine, d'usage de tout matériel ou logiciel ou manque à gagner. TrustMission déclare être assuré pour sa responsabilité civile dans le cadre de ses activités d'Opérateur de courrier hybride et être à jour du paiement de ses primes. TrustMission incite ses Utilisateurs à contrôler que leur Assurance Responsabilité Civile couvre l'utilisation de ce service, pour les entreprises dans le cadre de leur Responsabilité Civile et pour les particuliers, dans le cadre de leur assurance Responsabilité Civile.

Article 5 : ASSURANCES

TrustMission déclare être assuré pour sa responsabilité civile dans le cadre de ses activités d'Opérateur de courrier hybride et être à jour du paiement de ses primes. TrustMission incite ses Utilisateurs à contrôler que leur Assurance Responsabilité Civile couvre l'utilisation de ce service, pour les entreprises dans le cadre de leur Responsabilité Civile et pour les particuliers, dans le cadre de leur assurance Responsabilité Civile.

Article 6 : RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DES PARTIES

6.1 Concernant les Prestations ou Services proposés

Le Client est responsable de toutes connexions et transmissions de données effectuées sur le site Netcorrespondance.com. Il est également seul responsable des contenus qu'il communique à tout tiers, par l'intermédiaire des Services TrustMission. TrustMission n'exerce aucun contrôle sur les sites partenaires et n'assume par conséquent aucune responsabilité quant à la disponibilité de ces sites ou le contenu, les publicités, les produits ou services disponibles sur ces sites ou à partir de ces sites. TrustMission n'est pas responsable du contenu des documents déposés par le Client. TrustMission fournira tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude des informations. TrustMission n'a qu'une obligation de moyens. Aucune responsabilité sur les conséquences de l'utilisation des Informations que ce soit à raison de leur inexactitude ou de leur absence ne pourra être retenue à l'encontre de TrustMission. Les Utilisateurs du site Netcorrespondance.com s'engagent à respecter les lois nationales et internationales concernant l'échange de contenu via Internet.

6.2 Concernant l'utilisation du site Netcorrespondance.com

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'Internet, ses performances techniques, les temps de réponse, de consultation, d'interrogation ou de transfert des données. TrustMission n'est pas responsable des dysfonctionnements imputables aux fournisseurs d'accès, ni à ceux liés à une éventuelle incompatibilité avec le matériel ou la configuration de l'Utilisateur. TrustMission ne peut garantir que son site fonctionnera sans interruption ni panne. Cependant, TrustMission mettra tout en œuvre pour corriger les éventuelles anomalies et autres bugs. La responsabilité de TrustMission ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en cas de modification, de suspension ou interruption durable des Services qui serait la conséquence de l'application des Conditions Générales d'Utilisation des Services fournis par TrustMission. Dans ces circonstances, l'Utilisateur qui détient un compte créateur sur le site Netcorrespondance.com, pourra demander l'apurement de son compte selon les modalités inscrites à l'article 17 des CGV.

6.3 Concernant la connexion, et la confidentialité des informations transmises.

Le Client reconnaît qu'il est le seul responsable de :

- L'installation, du maintien et du contrôle de la configuration technique requise pour se connecter et utiliser le service Netcorrespondance.com ;
- La sélection du fichier et des critères de sélection, du choix des prestations de services qu'il sélectionne, de leur conformité à l'utilisation à laquelle il les destine, ainsi que de l'usage qu'il en fait, TrustMission étant déchargé de toute responsabilité à ce titre ;

- L'utilisation des Codes d'accès se rapportant à son inscription, notamment en cas d'utilisation du service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) consécutive à la divulgation, la perte ou le vol d'un Code d'accès Administrateur ou Utilisateur.

- Tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou l'un de ses préposés dès lors que la faute intentionnelle est prouvée. Le Client pourra être condamné à verser des indemnités à TrustMission du fait des préjudices causés et TrustMission ne saurait en aucun cas être responsable ni des informations et déclarations erronées et/ou mensongères, de quelque nature que ce soit, que pourraient lui transmettre ses Utilisateurs ou que ses Utilisateurs pourraient inscrire directement sur le site Netcorrespondance.com, ni de tout dommage causé par l'utilisation de ces informations.

- Suivre et vérifier personnellement les modalités d'utilisation du service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com), par le biais notamment de la visualisation préalable en ligne des prix des prestations proposées.

- Assurer la confidentialité des informations auxquelles il pourrait avoir connaissance dans le cadre du fonctionnement du site Netcorrespondance.com ainsi qu'à respecter et faire respecter les droits de propriété intellectuelle de TrustMission sur le site Netcorrespondance.com.

- Faire un usage du site Netcorrespondance.com conforme aux usages loyaux du commerce, à la législation en vigueur et aux bonnes mœurs.

6.4 Concernant l'utilisation du service d'échange de factures électroniques signées.

- **Mandat de facturation** : Il est convenu, conformément à la réglementation fiscale en vigueur et aux dispositions de l'article 242 nonies I du Code général des impôts, que le Client ayant souscrit au service d'échange de factures électroniques signées donne expressément mandat à TrustMission d'établir des factures en son nom et pour son compte. Il est entendu que le Client conserve l'entière responsabilité de ses obligations en matière de facturation et de ses conséquences au regard de la TVA, et qu'il s'engage à :

- verser au Trésor la taxe mentionnée sur les factures établies en son nom et pour son compte ;
- réclamer immédiatement le double de la facture si cette dernière ne lui est pas parvenue ou accessible ;
- signaler toute modification dans les mentions concernant l'identification de son entreprise.

- **Convention d'échange de factures électroniques signées** : Il est convenu que, préalablement à la mise en œuvre entre elles d'un échange de Factures électroniques signées conformément aux conditions posées par l'article 289-V du Code Général des Impôts, les contreparties commerciales, émettrice et destinataire des factures, ont les possibilités suivantes : - passer entre elles une convention d'échanges dont l'objet sera de matérialiser l'acceptation expresse de la Partie destinataire de la réception de factures électroniques signées, et de préciser les modalités techniques et conditions légales de l'échange ; - souscrire avec TrustMission, de part et d'autre et indépendamment, un contrat de service.

- **Signature électronique** : Les factures émises dans les conditions visées au premier alinéa du V de l'article 289 du CGI constituent des factures d'origine lorsque l'authenticité de leur origine et l'intégrité de leur contenu sont garanties au moyen d'une signature électronique. Les caractéristiques de la signature électronique mise en œuvre dans le cadre du service d'échange de factures électroniques signées sont conformes à celles codifiées à l'article 96 F-I de l'annexe III au C.G.I. La signature électronique s'appuie sur un certificat électronique délivré par un prestataire de service de certification agréé par l'État français.

- **Vérification de la signature électronique par le destinataire de la facture** : Conformément à la réglementation fiscale, le destinataire des factures électroniques signées doit vérifier la signature électronique apposée, et conserver les archives correspondantes en utilisant un moyen de conservation à valeur fiscale probante pour la durée réglementaire prévue à l'article L. 102 B du Code Général des Impôts. TrustMission s'engage pour le compte du destinataire, à réception de chaque facture dématérialisée avec une signature électronique, à faire vérifier gratuitement la validité de cette signature électronique par un tiers de confiance indépendant (TrustSeed SAS).

Article 7 : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes Conditions Générales sont exclusivement soumises au droit français. Tout litige, quelle qu'en soit la nature, de même que toute contestation relative à la formation, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales sera soumis aux Tribunaux compétents de PARIS (FRANCE) auxquels il est fait expressément attribution de juridiction. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les éventuelles clauses contenues dans tout autre document puissent faire obstacle à l'application des présentes dispositions. Pour tout litige opposant les parties et portant sur un objet autre que l'émission ou le règlement d'une facture, les parties conviennent qu'avant toute saisine, même par voie de référé des Tribunaux de l'ordre judiciaire, ils auront recours à une tentative de conciliation. La partie la plus diligente proposera par voie de lettre recommandée avec accusé de réception (AR) à l'autre, une réunion de conciliation convoquée dans le mois de la réception de la lettre recommandée AR. Cette réunion pourra, si une des parties le souhaite, se tenir en présence d'un Expert Judiciaire en informatique agréé par la Cour d'Appel de Paris. Cet Expert sera convoqué et rémunéré par la partie qui aura souhaité sa présence. Sauf accord écrit préalable de TrustMission, le client s'interdit de concéder les droits et obligations nés du présent contrat à d'autres établissements, filiales ou à des tiers. En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.

Article 8 : DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES INFORMATIONS

L'utilisation de chaque prestation de service disponible pour l'Utilisateur du service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) est limitée par des droits spécifiques de consultation, d'archivage électronique, d'impression, de reproduction, de diffusion électronique ou autre qui sont attachés au fichier. Les droits d'utilisation liés aux données accessibles par le service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) sont consultables en ligne. L'Utilisateur s'engage pour lui-même, et pour tous les Utilisateurs qui accèdent au service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) par l'intermédiaire de son inscription, à consulter et faire consulter par ses Utilisateurs, les conditions d'utilisation de chaque donnée et à respecter et faire respecter l'ensemble de ces conditions. Les droits accordés à l'Utilisateur le sont exclusivement pour un usage privé par le personnel de l'Utilisateur, pour ses besoins propres à l'exclusion de toute forme de fourniture à des tiers. Ils ne peuvent faire l'objet d'une sous Licence, d'une cession ou d'un transfert par l'Utilisateur, de quelque manière que ce soit, et à qui que ce soit. L'Utilisateur s'engage à n'utiliser les prestations de services obtenues sur le service [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) que dans l'exécution normale de son activité. L'Utilisateur reconnaît que [Netcorrespondance.com](http://www.netcorrespondance.com) et/ou les producteurs des bases de données conservent tous les droits, titres et intérêts en vertu des droits d'auteur légalement applicables concernant les données obtenues à partir du service Netcorrespondance.com.

Paraphe :

Article 9 : DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Netcorrespondance.com et son logo sont des marques déposées et protégées à ce titre par le droit des marques. Elles sont la propriété exclusive de TrustMission. Toutes les autres marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Toutes les données, de quelque nature qu'elles soient, telles que notamment, les textes, graphismes, logos, icônes, images, clips audio ou vidéo, logiciels, figurant sur le site sont nécessairement protégés par les droits d'auteur. Conformément aux dispositions de la Loi N° 98-536 du 01/07/1998, portant transposition dans le Code de la Propriété Intellectuelle de la directive 96/6/CE du 11/03/1996, concernant la protection juridique des bases de données, TrustMission est producteur et propriétaire de tout ou partie des bases de données composant son site. A ce titre, et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule l'utilisation faite pour un usage privé par le personnel de l'Utilisateur, et la reproduction (téléchargement, impression, etc.) pour un usage strictement privé, sont autorisées. A défaut d'autorisation préalable communiquée par écrit par TrustMission, toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Netcorrespondance.com est une marque semi-figurative enregistrée qui appartient à TrustMission. L'ensemble des contenus, pages, scripts et icônes du Service Netcorrespondance.com sont la propriété exclusive de TrustMission.

Article 10 : CONFIDENTIALITÉ & PROTECTION DES DONNÉES

La propriété intellectuelle des Informations de Netcorrespondance.com appartient exclusivement à TrustMission. Le client s'interdit de reproduire ou de diffuser sous quelque forme que ce soit, en dehors de ses besoins propres, tout ou partie des Informations ou données appartenant à TrustMission et à n'en faire, directement ou indirectement, aucune exploitation commerciale ou à titre gratuit. Il se porte fort du respect de cette clause par les personnes à qui il aurait communiqué les Informations ou ces données. TrustMission se réserve le droit d'engager des poursuites en cas de non-respect de cette clause. Par ailleurs, les données nominatives fournies par le client ne sont pas diffusées à des tiers ; elles sont, sauf opposition expresse du client, intégrées dans le fichier client de Netcorrespondance.com Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, par laquelle le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, il suffit de prendre contact avec le Service Utilisateurs de Netcorrespondance.com.

Article 11 : DROIT D'ACCÈS AU FICHIER INFORMATISÉ

Tout Utilisateur peut demander à TrustMission la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier le cas échéant, conformément aux directives européennes en vigueur, ainsi qu'à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. A cet effet, l'intéressé pourra adresser un courrier postal à TrustMission - Service Utilisateurs - 18, rue Franklin - 93500 PANTIN.

Article 12 : FRAIS DE CONNEXION

L'Utilisateur peut se connecter au service Netcorrespondance.com par l'intermédiaire d'une liaison Internet. Il est ici précisé que TrustMission ne met à la disposition de l'Utilisateur aucun matériel, aucune installation téléphonique, équipement terminal, consommable ou autres, ni aucun logiciel destinés à permettre cette connexion. Quel que soit le mode de connexion choisi, les frais de connexion et de transmission de données entre le poste de l'Utilisateur et le serveur de Netcorrespondance.com sont à la charge exclusive de l'Utilisateur. Sont également à sa charge, tout montant, redevance, inscription, taxe ou autre charge pouvant être éventuellement demandés par les fournisseurs d'accès aux réseaux de télécommunication reliant l'Utilisateur au service.

Article 13 : PAIEMENT ET PREUVE DES TRANSACTIONS

- L'accès à la page de paiement sécurisé implique l'acceptation des présentes Conditions Générales. Les prestations payantes sont réservées aux Clients disposant d'un nom d'Utilisateur et d'un mot de passe.
- L'adresse e-mail, qui a été fournie lors de l'inscription sur le site est l'adresse de facturation et de correspondance à laquelle le ticket de paiement (justificatif de paiement PAYBOX) sera adressé.
- Le paiement s'effectue par carte bancaire présentant le sigle CB, la marque Visa, Eurocard ou Mastercard. Les cartes émises dans le cadre de réseaux étrangers ou internationaux homologués par le GIE des Cartes Bancaires et dont PAYBOX peut obtenir les signes de reconnaissance auprès de la Banque.
- Le paiement est réalisé conformément aux Conditions Générales des organismes accrédités du système « PAYBOX ». Les données contenues dans le serveur de ce système de paiement constituent la preuve des transactions effectuées.

Article 14 : DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de non-paiement de l'abonnement ou du réabonnement, nous vous informons que les pénalités de retard pour paiement tardif des factures s'appliquent désormais de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire. En effet, conformément à la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 (c. com. Art. L. 441-6, al. 3 modifié), il est précisé que faute de paiement à l'échéance prévue sur la facture, un taux d'intérêt des pénalités de retard égal à 1,5 fois le taux légal sera exigible le jour suivant la date de règlement prévue de la facture. Tout règlement non effectué dans les délais donnera lieu à relance en contentieux, les dépenses engagées afin de recouvrer les sommes dues sont à la charge du client. En cas de rejet d'un virement, d'une traite ou d'un chèque bancaire les frais encourus seront facturés au Client.

Article 15 : INTERRUPTION DU SERVICE

TrustMission peut être amené à interrompre tout ou partie de ses services pour maintenance ou autre opération technique nécessaire au bon fonctionnement de son site. Dans ce cas, TrustMission s'engage à prévenir le client dans les meilleurs délais sur la page d'accueil du site Netcorrespondance.com ou par tout autre procédé, dès qu'elle aura connaissance des dates d'interventions programmées et à réduire au plus court la période d'indisponibilité durant la journée. Toutefois, cette interruption ne peut en aucun cas engager la responsabilité de TrustMission et n'ouvre droit à aucune indemnité.

Article 16 : INFORMATIONS SUR LES COOKIES

L'Utilisateur devra activer l'acceptation des cookies dans son navigateur. Cette disposition est nécessaire au bon fonctionnement et à la sécurisation des paiements en ligne.

Article 17 : RÉSILIATION ANTICIPÉE & CLOTURE DE COMPTE

Dans le cas où le client viendrait à manquer à l'une quelconque de ses obligations stipulées dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ou s'il venait à se trouver en état de cessation de paiement, ou à entrer dans le cadre d'une procédure collective, TrustMission pourra alors résilier de plein droit le présent contrat et se réserve le droit

d'engager des poursuites à l'encontre du client défaillant. La résiliation prendra effet à compter de la date de réception de l'envoi par TrustMission d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas où le client résilierait son contrat d'abonnement avant son expiration, TrustMission n'est pas tenu de lui rembourser les sommes dues au titre de la période restant à courir jusqu'au terme du contrat d'abonnement. En cas de violation par le Client de ses obligations essentielles, TrustMission se réserve la faculté de suspendre la fourniture des Services après en avoir averti le Client au moins quinze (15) jours à l'avance. En cas de manquements répétés ou en l'absence de réponse du Client aux avertissements qui lui auront été adressés, TrustMission sera en droit de résilier le présent Contrat après mise en demeure, comportant un préavis de trente (30) jours, restée sans effet. Inversement, en cas de violation par TrustMission de ses obligations essentielles, l'Utilisateur pourra demander la résiliation anticipée du présent Contrat après mise en demeure, comportant un préavis de trente (30) jours, restée sans effet. Hors de toute hypothèse de résiliation anticipée du Contrat, l'Utilisateur peut demander la clôture de son compte moyennant un préavis de quinze (15) jours. Dans ce cas, TrustMission se réserve la possibilité de conserver une somme de cinq (5) € au titre des frais administratifs de clôture, (cf. article 3 des Conditions Générales d'Utilisation) le solde du compte étant restitué à l'Utilisateur dans les meilleurs délais par chèque ou virement.

Article 18 : MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TrustMission se réserve le droit de modifier à n'importe quel moment les présentes Conditions Générales de Vente, en mettant en ligne la nouvelle version sur son site. Les modifications sont effectives 30 jours après avoir été mises en ligne. Pendant cette période de 30 jours, le Client pourra notifier son refus par courrier adressé à TrustMission. Ces Conditions Générales ne peuvent pas être modifiées sans l'accord écrit de TrustMission.

Article 19 : RELATIONS CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser du lundi au vendredi au siège social de TrustMission de 9 h à 13 h et de 14 h à 7 h. Tel.: +33 1 77 93 23 90 – Fax : +33 1 77 93 23 99 – courriel : info@netcorrespondance.com.

LEXIQUE

- > **TrustMission** : Société qui fournit le service Netcorrespondance.com adresse Internet du site <https://www.netcorrespondance.com>.
- > **Utilisateur** : Personne physique ou morale et destinataire d'un Code d'accès Utilisateur.
- > **Code d'accès** : Ensemble constitué d'un Identifiant et d'un Mot de passe qui permet à l'Utilisateur de se connecter, de s'identifier et d'utiliser le service Netcorrespondance.com.
- > **Identifiant et pseudonyme** : Code personnel, ou pseudo, saisi par l'Utilisateur sur www.Netcorrespondance.com qui associé à un Mot de passe, permet de se connecter, de s'identifier et d'utiliser le service Netcorrespondance.com.
- > **Mot de passe** : Code personnel, permet à un Utilisateur de se connecter, de s'identifier et d'utiliser le service Netcorrespondance.com.
- > **Certificat** : Un certificat spécifie le nom d'une personne, société ou entité et certifie qu'une clé publique, inclus dans le certificat, lui appartient. Lorsque vous signez numériquement un message ou d'autres données, la signature numérique est créée à l'aide de la clé privée correspondant à la clé publique du certificat. Un certificat est émis puis numériquement signé par une Autorité de Certification (AC). La validité d'un certificat peut être vérifiée à l'aide de la signature numérique de l'AC. Egalement appelé ID numérique, passeport numérique, certificat à clé publique, certificat X.509 et certificat de sécurité.
- > **Factures électroniques signées** : désigne les factures électroniques ayant valeur d'original pour l'administration fiscale, et respectant la réglementation relative à leur transmission, à leur archivage et à leur restitution telle que définie à l'article 289-V du Code Général des Impôts.
- > **Signature électronique** : désigne une donnée qui est jointe ou liée logiquement à d'autres données électroniques et qui sert de méthode d'authentification du signataire et de l'origine des informations. La signature électronique est réalisée à l'aide de certificats en utilisant les méthodes de cryptographie asymétrique.
- > **Bon de commande** : Document signé par l'Utilisateur ou par toute personne engageant l'entreprise lors de son inscription au service Netcorrespondance.com.
- > **Tarification** : Tarifs publics disponibles sur simple demande par courriel à commercial@trustmission.com ou par écrit à l'adresse suivante :

TrustMission — Service Commercial

18 rue Franklin
93500 Pantin
FRANCE

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Article 1 : PRESTATIONS PROPOSÉES

Pour accéder aux Services de TrustMission, le Client s'identifie et s'authentifie sur le site Netcorrespondance.com en utilisant un identifiant fourni et géré par TrustMission, ainsi qu'un mot de passe personnel et confidentiel qu'il ne doit en aucun cas, et pour quelque raison que ce soit, divulguer à un tiers (option du certificat à définir). L'Utilisateur devra informer TrustMission dans les plus brefs délais de tout risque potentiel ou avéré d'une utilisation par un tiers non autorisé de son identifiant et/ou de son mot de passe. L'Utilisateur est seul responsable de la conservation confidentielle de son mot de passe et de toute utilisation qui pourrait en être faite. L'Utilisateur devra s'inscrire sur le site Netcorrespondance.com en fournissant des données personnelles exactes, complètes et actualisées, telles que : nom, prénom, adresse, code postal, ville, pays, numéro de téléphone et adresse e-mail.

- TrustMission propose des services en accès payant : échange de factures électroniques sécurisées au moyen d'une signature électronique ; envoi de courrier simple ou en recommandé avec avis de réception (assuré en R.1.). Quel que soit le mode d'acheminement postal choisi, « envoi simple » ou « envoi en recommandé avec avis de réception », la sécurité du courrier est garantie jusqu'à la remise au transporteur.

- L'offre de Services de TrustMission est susceptible de modification à tout moment en raison de son caractère particulièrement évolutif dû à des facteurs extérieurs et indépendants de sa volonté. L'Utilisateur ne pourra pas faire valoir un quelconque préjudice à ce titre dès lors que toute modification substantielle sera portée à sa connaissance sur le site Netcorrespondance.com.

Article 2 : DURÉE DU CONTRAT

Le contrat prend effet le jour de l'inscription en ligne de l'Utilisateur. Sa durée est d'un an renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de trois mois avant l'échéance annuelle par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 3 : UTILISATION DES SERVICES ET MODIFICATIONS

TrustMission accorde à ses Utilisateurs, qui l'acceptent, le droit non exclusif d'utiliser les services Netcorrespondance.com dans le respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Le droit accordé à l'Utilisateur d'utiliser le service Netcorrespondance.com ne peut être transmis ou cédé. L'attribution de codes d'accès Utilisateur n'est donc autorisée que pour les personnes employées par l'Utilisateur ou sous sa dépendance économique. L'utilisation du service prend effet immédiatement lors de l'inscription en ligne. L'Utilisateur peut modifier en cours de période d'utilisation du service les caractéristiques de son utilisation sur Netcorrespondance.com (création de nouveaux codes d'accès, options supplémentaires ou autres). Lorsque ces modifications sont effectuées à travers le service TrustMission, elles constituent des actes de consommation aboutissant éventuellement à une modification de la facturation aux tarifs courants de Netcorrespondance.com à la date de cette modification. Ces nouvelles prestations seront souscrites à compter de la date de modification et jusqu'à l'échéance des prestations en cours.

Article 4 : ACCÈS AU SERVICE Netcorrespondance.com

L'accès au service Netcorrespondance.com est possible à compter de l'inscription en ligne de l'Utilisateur. TrustMission fournira au client le(s) code(s) d'accès nécessaire(s) à la consultation des Informations sur le site web Netcorrespondance.com, assorti d'un ou des mots de passe confidentiel(s). Le code d'accès est fourni à un seul client. Le client est responsable de la confidentialité du code d'accès transmis par TrustMission et devra mettre tous les moyens en œuvre pour respecter et faire respecter l'intégrité et la confidentialité des informations communiquées. TrustMission ne pourra être tenu pour responsable en cas de non-respect de ces obligations par le client. TrustMission se réserve le droit de faire toutes les modifications jugées nécessaires pour l'amélioration des Informations et des services fournis. Dans ce cas, TrustMission s'engage à informer préalablement le client des conséquences éventuelles entraînées par de telles modifications. L'accès au service Netcorrespondance.com se fait à partir du micro-ordinateur de l'Utilisateur connecté au serveur de Netcorrespondance.com par liaison téléphonique, liaison Numéris, câble ou satellite via le réseau Internet. L'Utilisateur est conscient que les performances du service Netcorrespondance.com dépendent en grande partie des caractéristiques de son poste de travail, de son modem et du type de connexion choisi. Il déclare être averti des caractéristiques et de la nature du réseau qu'il utilise pour se connecter au service Netcorrespondance.com. Le réseau choisi est Internet, il est informé des performances techniques et des temps de réponse de ce réseau pour transférer des informations.

Article 5 : NIVEAU D'IDENTIFICATION DES PARTIES

Après l'inscription en ligne, TrustMission envoie par lettre recommandée avec accusé de réception au Client de Netcorrespondance.com : Un récapitulatif des données saisies en ligne ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Un extrait de K-Bis, le Pouvoir individuel nominatif du mandataire social et les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation doivent être retournés signés à TrustMission par le Client. Ces documents, avec l'accusé de réception, retournés signés par ce dernier composent le dossier d'inscription. Trois niveaux d'identification du Client sont distingués en fonction des documents fournis :

- Le niveau 1 (dossier d'inscription en ligne incomplet) correspond à un niveau d'identification faible du Client.
- Le niveau 2 (dossier d'inscription complet avec K-Bis et pouvoir) correspond à un niveau d'identification fort du Client. TrustMission, en tant que Tiers de Confiance, dispose de tous les éléments pour garantir l'authentification forte de l'Utilisateur et la validité des preuves de correspondance. Ce niveau permet d'apporter une valeur probante aux échanges et une garantie d'authentification identique à l'utilisation d'un certificat électronique de niveau 2.
- L'utilisation d'un certificat électronique de niveau 3 est également possible (contacter TrustMission pour plus d'informations).

Article 6 : UTILISATION DES CODES D'ACCÈS

Le Code d'accès est personnel et confidentiel. Il ne peut être changé qu'après demande écrite de l'Utilisateur auprès de TrustMission. L'Utilisateur s'engage à conserver les éléments constitutifs de son Code d'accès et à ne pas le divulguer sous quelque forme que ce soit. En cas de perte ou de vol de son Code d'accès, l'Utilisateur devra en informer immédiatement TrustMission et lui confirmer cette perte ou ce vol par lettre recommandée avec accusé de réception. TrustMission annulera le Code d'accès au plus tard le lendemain du jour de réception de la lettre. Le nouveau Code d'accès sera transmis à l'Utilisateur par courrier. Il est précisé que tout usage des Codes d'accès de l'Utilisateur se fait sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur. L'Utilisateur est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel des Codes d'accès délivrés ou de ceux générés par lui.

Article 7 : ACCÈS AU SOLDE D'UN COMPTE

Une fois connecté au service, la page d'accueil propose à l'Utilisateur un onglet « Gestion de compte » qui donne accès au menu « Relevé de compte », « Facturation », « Statistique ». Il est donc possible de récupérer les informations correspondantes à chacune de ces rubriques ainsi que les fichiers de factures et de les imprimer localement par l'Utilisateur.

Article 8 : VALIDATION D'UN COURRIER ET APPROVISIONNEMENT DU COMPTE

Lorsque l'Utilisateur envoie un fichier, la Plate-forme de TrustMission le fusionne et génère un document au format PDF correspondant. Toutefois, l'Utilisateur doit, après 1 minute environ, se rendre dans l'onglet « Suivre mes envois ». Le PDF est alors disponible et l'Utilisateur peut le consulter, et utiliser le bouton « expédier » pour que le courrier soit émis. Aucun courrier ne sera produit sans la validation de l'Utilisateur. Avant de procéder à cette validation, il est possible d'obtenir le prix du pli avec affranchissement et l'Utilisateur peut le comparer à son solde du moment. En cas de solde insuffisant, il sera proposé à l'Utilisateur de revenir sur la page « Gestion de compte » pour réapprovisionner ce dernier en cliquant sur le bouton « Créditer mon compte avec Paybox » (ou tout autre moyen de paiement mis en place par TrustMission). Après validation de l'Utilisateur pour l'envoi du document, la somme correspondante à cette prestation sera immédiatement débitée.

Article 9 : UTILISATION DU SERVICE D'ÉCHANGE DE FACTURES ÉLECTRONIQUES SIGNÉES

- Préalablement à la mise en œuvre entre eux du service d'échange de factures électroniques signées, le Client émetteur de factures invite sa contrepartie commerciale, via le service Netcorrespondance.com, à accepter d'établir un flux électronique de factures au sens de la réglementation en vigueur. La fonctionnalité d'envoi de cette invitation est disponible sur l'interface de NetCorrespondance, dans la partie « Carnet d'adresses ».

- Chaque partie, émetteur de la facture et destinataire de la facture, doit posséder un compte Entreprise NetCorrespondance et doit demander l'activation du service sur le site dans la partie « Mon compte ». L'activation de ce service n'est validée par TrustMission qu'à réception de tous les documents d'inscription requis.

- Le Client émetteur de factures dépose les fichiers de données de facturation sur le site Netcorrespondance.com dans la partie « Envoi » et choisit l'entreprise qui en est la destinataire. Les factures sont signées, horodatées et archivées numériquement par TrustMission pour le compte du Client qui l'aura préalablement mandaté conformément à l'article 6.4 des Conditions Générales de Vente.

- Le format de signature utilisé est le PDF signé (Format LEX PERSONA PLP7). La solution d'horodatage utilisée pour le serveur (OPEN-TSA) de signature est interne; le serveur de temps est synchrone (NTP) avec l'horloge atomique de Meudon.

- Les factures sont émises dans les conditions visées au premier alinéa du V de l'article 289 du Code Général des Impôts et constituent des factures d'origine, l'authenticité de leur origine et l'intégrité de leur contenu étant garanties au moyen d'une signature électronique.

- Le destinataire est alerté de la réception de facture(s) par notification courriel et peut les consulter et les télécharger via son interface dans la partie « Réception ».

- L'émetteur et le destinataire disposent d'une interface de gestion et de suivi des différents statuts relatifs aux factures émises/reçues.

- Conformément à la réglementation fiscale, la Partie destinataire des factures électroniques signées doit procéder à la vérification de la signature électronique. A cet effet, TrustMission tient à sa disposition, deux outils de contrôles portant sur : la non-révocation des certificats par interrogation des listes de révocation ; la date d'horodatage de la signature devant être comprise entre les dates de début et de fin de validité du certificat ; le calcul du déchiffrement de la signature par la clé publique devant bien correspondre à l'empreinte du fichier avec l'algorithme annoncé dans le certificat. Ces outils sont :

- LP7 Signer, logiciel Windows/Linux (éditeur LEXPERSONA) permettant de gérer les certificats et vérifier les signatures ;

- Un service Web SOAP mis à disposition par TRUSTSEED permettant la vérification automatique de la signature pour le compte du destinataire qui l'aura préalablement mandaté.

Article 10 : CONSERVATION ET RESTITUTION DES DONNÉES

10.1 Conservation et restitution des factures dématérialisées

Le Client est informé que les factures transmises par voie électronique dans les conditions prévues à l'article 289-V du Code Général des Impôts doivent être conservées dans leur format original dans les délais et conditions prévus par l'article L.102 B du livre des procédures fiscales. Dans le cadre des Services, TrustMission conserve pour le compte du Client l'ensemble de ses archives fiscales pendant 3 ans et l'année en-cours. A l'issue de cette période, ou à tout moment à la demande expresse du Client, TrustMission restitue les archives fiscales sur DVD-ROM. La restitution s'effectue dans un format habituellement admis par les usages commerciaux. Pour toute opération de restitution il sera dressé un P.V de restitution signé des deux parties et signifiant le désengagement de TrustMission de toute responsabilité concernant la conservation des données restituées. A l'issue de la restitution, TrustMission ne sera plus réputé conserver les archives fiscales pour le compte du Client. La restitution sera facturée au tarif en vigueur par DVD-ROM (4,5 Go). Si le poids des données à graver dépasse la capacité de 4,5 Go, un autre DVD-ROM sera facturé.

10.2 Restitution des données de courrier

Les prix unitaires indiqués comprennent la mise en ligne des documents pendant 12 mois (cf. article 17 des CGV « Durée de contrat »). À l'issue de cette période, l'Utilisateur peut opter pour l'une des trois propositions de restitution des données proposées ci-après.

>> Mise en ligne : Maintien des données en ligne

L'Utilisateur peut décider de conserver ses données. Dans ce cas, le maintien en ligne de ces dernières s'effectuera durant une (1) année supplémentaire et sera facturé au tarif en vigueur. Cette commande devra parvenir à TrustMission dans le mois précédant la fin du contrat (paiement par chèque ou par prélèvement PAYBOX). Le client est informé que le maintien des données en ligne concernera la totalité de ses documents.

>> Restitution : Mise sur support numérique des données sur un DVD-ROM

L'Utilisateur peut opter pour une mise sur support numérique des données sur DVD-ROM. Cette option sera facturée au tarif en vigueur par DVD-ROM (4,5 Go). Si le poids des données à graver dépasse la capacité de 4,5 Go, un autre DVD-ROM sera facturé. Cette commande doit parvenir à TrustMission (paiement par chèque ou par prélèvement PAYBOX) dans le mois précédant la fin du contrat. Il est à noter que l'Utilisateur n'aura pas le choix dans les documents qu'il souhaite récupérer, la totalité de ces derniers sera mise sur support numérique et restituée (hors frais de port).

>> Destruction : Suppression des données

L'Utilisateur peut choisir de détruire ses données dans leur totalité sur simple confirmation écrite de sa part à TrustMission. Cette demande doit parvenir à TrustMission dans le mois précédant la fin du contrat.

L'Utilisateur sera prévenu de la fin de son contrat et des solutions de restitution des données 1 mois avant le délai d'expiration dudit contrat, par courriel à l'adresse précédemment définie. Sans réponse de sa part dans le mois suivant la réception de ce courriel, ses données seront archivées pendant une durée supplémentaire de 12 mois au tarif en vigueur. La notification de débit sera stipulée à l'adresse e-mail de l'Utilisateur et la facture correspondante sera considérée comme due. En cas de solde insuffisant du compte de l'Utilisateur, l'accès aux données sera suspendu.

Article 11 : TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le site Netcorrespondance.com fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés). En vertu de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Il peut exercer ce droit en contactant directement TrustMission à l'adresse suivante : info@netcorrespondance.com. L'application des lois françaises s'applique aux titulaires de compte résidents en France. Pour les titulaires de compte déclarant un lieu de résidence à l'étranger, TrustMission, fera ses meilleurs efforts pour respecter la réglementation locale. TrustMission s'engage à ne pas communiquer les données confidentielles concernant l'Utilisateur à des tiers.

Par ailleurs, TrustMission offre à l'Utilisateur la possibilité de s'exprimer de diverses manières sur le site, notamment au travers d'espaces dans lesquels il peut émettre des idées ou des suggestions. Toutes ces communications transmises par les Utilisateurs sur le site sont réputées non confidentielles et non déposées. Ces informations peuvent donc être librement utilisées par TrustMission sans préavis, ni limite de reproduction, de divulgation, de transmission, de publication et de diffusion. La livraison des informations s'effectue par Internet (courrier électronique ou consultation) à partir d'un micro ordinateur, à la diligence du client dans ses locaux, manipulé par lui-même ou par les personnes habilitées à cet effet. L'installation et le fonctionnement du matériel se feront sous la seule responsabilité et aux frais exclusifs du client.

Article 12 : SUPPORT

L'Utilisateur bénéficie d'un service d'assistance à l'utilisation des fonctions proposées par le service Netcorrespondance.com. Ce service est accessible par messagerie électronique à l'adresse : supportweb@netcorrespondance.com.

Article 13 : MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Les Conditions Générales d'Utilisation accessibles en ligne, prévalent sur les Conditions Générales d'Utilisation transmises par moyens postaux. Toutefois, l'Utilisateur peut, après avoir pris connaissance des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation, par dérogation à l'article 17 des présentes Conditions Générales de Vente, résilier son inscription dans un délai de quinze jours à compter de la première connexion au service Netcorrespondance.com qu'il a effectuée après la modification des Conditions Générales d'Utilisation en ligne. Dans ce cas cette résiliation prendra effet au jour de cette première connexion. Cette résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé réception sans toutefois pouvoir prétendre au remboursement lié à l'article 17 des CGV avant la réception par TrustMission de ladite lettre recommandée.

Article 14 : DISPOSITIONS DIVERSES

Le Client s'engage à informer TrustMission par écrit de toute modification concernant sa situation, notamment en cas de changement d'adresse et de références bancaires. TrustMission peut, à tout moment, céder ou apporter sous quelque forme que ce soit, le service Netcorrespondance.com, ainsi que le bénéfice de l'inscription de l'Utilisateur, à la seule condition pour TrustMission de notifier à l'Utilisateur cette cession ou apport par un message d'information accessible lors de la connexion au service Netcorrespondance.com, l'Utilisateur acceptant par avance un(e) tel(le) cession ou apport. L'Utilisateur autorise TrustMission à utiliser son nom en qualité d'Utilisateur du service Netcorrespondance.com.

Sauf dispositions contraires prévues au présent contrat, tant pendant la durée des présentes Conditions Générales d'Utilisation qu'après son expiration, quelle qu'en soit la cause, pendant une (1) année, chaque partie s'engage à garder secrètes toutes les informations confidentielles intéressant l'autre partie qui auraient pu lui être révélées. Chaque partie s'engage par ailleurs à prendre, à l'égard de son personnel et de toutes personnes extérieures qui auraient accès aux développements réalisés dans le cadre des présentes Conditions Générales, toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité durant cette même période.

L'Utilisateur est informé que cette obligation de confidentialité est une condition substantielle de l'engagement TrustMission aux termes des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Ces dernières constituent l'intégralité des accords liant les deux parties contractantes et remplacent tout contrat ou accord passé précédemment. Si l'une des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des présentes Conditions Générales d'Utilisation ni altérer la validité de ses autres dispositions.

Société :

Nom :

Prénom :

Fait à :

Le :

SIGNATURE ET
CACHET DE L'ENTREPRISE